

Fonction 7.9 - Base et recyclage (ex Cat. 11)

Personnel de cabine.



NIVEAU

Formation initiale, Maintien



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel de cabine.



OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation et les procédures Cies concernant les Marchandises Dangereuses.
- Identifier et gérer des Marchandises Dangereuses non permises dans les bagages.
- Informer et questionner les passagers quant aux restrictions et interdictions des Marchandises Dangereuses en bagages de cabine ou de soute.
- Appliquer les procédures d'urgence.
- Signaler tout évènement touchant les Marchandises Dangereuses.



CONTENU

Théorie

- Déterminer l'applicabilité des marchandises dangereuses.
- Comprendre les restrictions générales.
- Identifier les rôles et responsabilités.
- Comprendre l'importance de la classification et de l'emballage.
- Comprendre la communication des dangers.
- Se familiariser avec les interventions d'urgence de base.
- Traiter les bagages.
- Gérer les marchandises dangereuses avant et pendant le vol.
- Collecte de données pour la sécurité.
- Test final

Formation conforme au programme CBTA* IATA. (*CBTA – Competency Based Training and Assessment)



Durée à titre indicatif

4 heures.



Prérequis

- Maîtrise du français.
- Savoir lire et écrire



Méthode

- Expositive, interrogative et applicative.
- Formation axée sur les compétences conformément au programme CBTA* IATA. (*CBTA – Competency Based Training and Assessment)
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté



Evaluation

- **Théorie** : Exercices intermédiaires. Test écrit de contrôle des connaissances / 80% de bonnes réponses requis



Validité

24 mois.



Contact

+ 33 1 48 16 37 24

ifma@geh.aero

<http://ifma-recette.signature-code.net/fr/>